



Monts d'Arrée

COMMUNAUTÉ

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets Année 2022



Le rapport annuel qui suit, sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets est établi conformément au décret n°2000-404 du 11 mai 2000.

SOMMAIRE

CHAPITRE 1

A - PRESENTATION GENERALE

- Le territoire
- Compétence – historique
- Organisation du service
- Les équipements

CHAPITRE 2

B – VOLET TECHNIQUE

- Les déchets ménagers
- Tonnage par catégories
- Les déchets fermentescibles
- Les déchetteries

CHAPITRE 3

C – VOLET FINANCIER

- Dépenses du service
- Recettes du service
- Coût du service
- Tarifs redevance 2022

La superficie est de 393,38 km².

La population totale de ce territoire est au 01 janvier 2022 de 7923 habitants.

La densité de population est la plus faible en Bretagne avec 20 habitants au Km².

Compétence – historique

Depuis sa création au 01 janvier 2017 la communauté de communes Monts d'Arrée Communauté a pris en charge la compétence de gestion des déchets ménagers et assimilés sur son territoire.

La communauté de communes assure en régie la collecte des déchets ménagers et assimilés. Le Président actuel est Jean François Dumonteil, maire de La Feuillée.

La collecte du tri sélectif multi matériaux et du verre est assurée par un prestataire privé¹.

La gestion de deux déchetteries (ZA du Vieux Tronc et Scrignac), le traitement des déchets ménagers et le tri de la collecte sélective multi matériaux sont délégués au SIRCOB (Syndicat Intercommunal de Régurgation du Centre Ouest Bretagne) dont le siège administratif se trouve à Carhaix.

La déchetterie de Kozkéro (Pleyben) est gérée par la communauté de communes de Pleyben, Châteaulin Porzay. Elle est accessible, par convention, aux habitants de trois communes du territoire (Brasparts, Lopérec et Saint-Rivoal). Monts d'Arrée Communauté cofinance cet équipement au prorata des habitants.

Organisation du service

Ressources humaines

- Agents de collecte : 1 chauffeur et 2 ripeurs soit 3 ETP

En complément des agents permanents fait appel à des agents saisonniers pour satisfaire aux besoins du service

- Agent comptabilité et redevance : 0,7 ETP
- Chef de service : 0,3 ETP

Les tournées de collecte

Elles sont classées en semaines paires et impaires. Elles se résument de la façon suivante :

Semaines paires

Lundi	Huelgoat, une partie de Plouyé, une partie de Brennilis.
Mardi	Une partie de Loqueffret, une partie de Brennilis, une partie de La Feuillée et une partie de Berrien.
Mercredi	Une partie de Brasparts, une partie de Lopérec, une partie de Saint-Rivoal, Botmeur et une partie de La Feuillée.
Jeudi	Une partie de Huelgoat, une partie de Berrien, une partie de Scrignac et Bolazec.

¹ Transports LE GOFF - Quimper

Semaines impaires

Lundi	Huelgoat, une partie de Berrien, une partie de Scrignac.
Mardi	Une partie de Loqueffret, une partie de Brennilis, une partie de La Feuillée, Botmeur et une partie de Berrien.
Mercredi	Une partie de Brasparts, une partie de Lopérec, une partie de Saint-Rivoal, une partie de La Feuillée.
Jeudi	Une partie de Huelgoat, une partie de Berrien, une partie de Scrignac et Bolazec.

Les équipements



Monts d'Arrée Communauté est doté d'un camion benne à ordures ménagères d'une capacité de 20 m³ pour un poids total en charge de 26 tonnes. Le véhicule est également muni d'un dispositif de pesée embarquée qui permet de mesurer le poids réellement collecté, cette option permet de calculer le poids enlevé par commune, par quartier, par entreprise.

Ce dernier est aussi équipé d'un système de géolocalisation qui permet d'enregistrer les tournées de collecte et de suivre le trajet d'une tournée comme un GPS.



Les déchets non recyclables sont collectés par l'intermédiaire de 750 bacs roulants (600 et 1000 litres) disposés sur tout le territoire de la collectivité.



Les déchets recyclables sont collectés sur 45 points d'apports volontaires comprenant 70 colonnes multi matériaux, 52 colonnes de verre, 12 bornes textiles. Ces derniers sont collectés par l'entreprise **LE GOFF de Quimper**.

B – Volet technique

Les déchets ménagers

Collecte

La collecte des OMR² s'effectue sur des points de collecte d'apport volontaire situés en agglomération et en campagne. Cette dernière s'accomplit sur 4 jours/semaine. Les bourgs sont collectés une fois par semaine. Les campagnes sont quant à elles collectées pour les 15 jours. Les OMR doivent être mises dans des sacs fermés et déposés dans les conteneurs.

Professionnels

Plusieurs professionnels possédant un ou des conteneurs spécifiques à leur activité ont une pesée des déchets ménagers à chaque levée.

Tonnage

Monts d'Arrée communauté a produit 1.839,44 Tonnes d'ordures ménagères pour un coût 177 505,96€ en 2022. Le ratio est de **232.16 kg/Hab** et un coup de **22.40 €/Hab** pour l'incinération.

Le traitement



Les déchets ménagers sont incinérés à l'usine située à Carhaix, elle est gérée par le SIRCOB. L'incinération produit des déchets de mâchefers, des résidus d'épuration des fumées et de l'acier issus des mâchefers.

La chaleur produite par l'incinération est transformée en vapeur et revendue par l'intermédiaire d'un réseau de chaleur. La production est de 72.454 MWh en 2022.

Cela permet de réduire le coût de la tonne d'incinération de **26€** (96,50€ au lieu de 122,50 €)

Les recyclables

La collecte sélective s'effectue en bi-flux :



- Le verre est collecté dans des colonnes aériennes d'apport volontaire réparties sur le territoire. La communauté sous-traite la collecte auprès de la société Le Goff de Quimper qui utilise une grue pour effectuer les levées. Le verre est stocké à Quimper sur une aire de regroupement du transporteur puis livré chez le verrier Saint Gobain à Cognac (16). Le verre est collecté tous les 15 jours.

² Ordures ménagères résiduelles



- Le tri (multi matériaux) est collecté dans des colonnes aériennes d'apport volontaire réparties sur le territoire. La communauté sous-traite la collecte auprès de la société Le Goff de Quimper qui utilise une grue pour effectuer les levées. Le multi matériaux est transporté jusqu'au centre de tri de Glomel (22) pour y être trié et dirigé vers les différents repreneurs pour valorisation. Les centres bourgs sont collectés toutes les semaines et les campagnes tous les 15 jours.

Tonnage du Verre

La collecte du verre en apport volontaire sur les 52 colonnes a permis de recueillir 447,40 T pour cette année 2022.

Tonnage par catégories pour le multi matériaux.

	Production réalisée (T)
Acier	18,011
Aluminium	1,615
ELA	5,272
EMR	149,754
JRM	99,121
Films Plastics	6,066
PEHD-PB	8,227
PPHD DEV	0,332
PET clair	12,563
PET C DEV	0
PET foncé	5,403
PL RIG DEV	0
Refus	41,631

Bilan réel des refus produits pour la collectivité

Production totale	Production refus	% de refus
298,82 T	32,81 T	10,98 %

Les déchets fermentescibles compostables



Plus de 30% des déchets ménagers sont des déchets fermentescibles qui se décomposent naturellement : marc de café, épluchures de fruits et légumes, coquilles d'œufs, restes de repas hors produit animal. En les mélangeant aux tontes de pelouse, feuilles mortes, on peut obtenir en quelques mois un beau compost utile au jardin ou à la confection de jardinières.



Monts d'Arrée Communauté propose à la vente des composteurs de 300l (30€) et 600l (40€).

Les déchetteries

Il existe deux déchetteries (Locmaria-Berrien et Scrignac) dont la gestion est assurée par le SIRCOB³. Le coût de fonctionnement est en majeure partie facturée à Monts d'Arrée Communauté.

Ce coût est intégré dans le montant de la redevance « élimination des déchets et accès déchetterie ».

Pour les valorisables, le dépôt est gratuit : (cartons, papiers, ferrailles, vêtements et batteries). Ces produits étant recyclés et valorisés.

Les artisans sont facturés au mètre cube et bénéficient d'un abattement d'un mètre cube par mois.

³ Syndicat intercantonal de réputation du centre ouest Bretagne

Les déchets qui peuvent être déposés en déchetterie :

- Les encombrants : matelas, moquette, plâtre...
- Les bois
- Les gravats : briques, terre, vaisselle, vitres, pots cassés...Pas de plâtre
- Les journaux magazines
- Les déchets verts : tontes de pelouse, taille de haies...
- Les batteries de voiture
- Les huiles moteur et végétales usagées
- Les DASRI (déchets d'activités de soins à risque infectieux) : aiguilles de seringues...conditionnées en boîte spéciales à prendre en pharmacie lors de l'achat des médicaments
- Les amiantes liées sous certaines conditions
- Les Capsules de café
- Les incinérables : objets en plastique, cartons souillés, ...
- Les DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques) : téléviseur, électroménagers...
- Les cartons propres vidés et pliés
- Les verres
- Les ferrailles
- Les Cartouches d'encre imprimantes
- Les vêtements
- Amiante (1 fois par trimestre)

Les 2 sites sont accessibles à tous les usagers du territoire de la collectivité.

LOCMARIA-BERRIEN			SCRIGNAC		
Zone du Vieux Tronc : 02 98 99 82 49			Rue Jean Le Fur : 02 98 78 22 86		
	MATIN	APRES MIDI		MATIN	APRES MIDI
LUNDI	9h15 – 12h	Fermé	LUNDI	Fermé	14h – 17h45
MARDI	Fermé	Fermé	MARDI	Fermé	Fermé
MERCREDI	9h15 – 12h	14h – 17h45	MERCREDI	Fermé	14h – 17h45
JEUDI	9h15 – 12h	14h – 17h45	JEUDI	Fermé	Fermé
VENDREDI	9h15 – 12h	14h – 17h45	VENDREDI	Fermé	Fermé
SAMEDI	9h15 – 12h	14h – 17h45	SAMEDI	Fermé	14h – 17h45
DIMANCHE	Fermé	Fermé	DIMANCHE	Fermé	Fermé

Locmaria- Berrien



Scrignac



La déchetterie de Kozkerou (Pleyben) est accessible par le biais d'une convention avec la communauté de communes Pleyben, Châteaulin, Porzay pour les résidents des communes de Brasparts, Lopérec et Saint-Rivoal.

Déchetterie de Koskerou – 29190 PLEYBEN Tel : 02 98 26 67 53					
Heures d'été			Heures d'hiver		
	MATIN	APRES MIDI		MATIN	APRES MIDI
LUNDI	9h30 - 12h00	13h30 – 18h	LUNDI	9h30 - 12h00	13h30 – 17h
MARDI	Fermé	Fermé	MARDI	Fermé	Fermé
MERCREDI	Fermé	Fermé	MERCREDI	Fermé	Fermé
JEUDI	9h30 - 12h00	13h30 – 18h	JEUDI	9h30 - 12h00	13h30 – 17h
VENDREDI	9h30 - 12h00	13h30 – 18h	VENDREDI	9h30 - 12h00	13h30 – 17h
SAMEDI	9h30 - 12h00	13h30 – 18h	SAMEDI	9h30 - 12h00	13h30 – 17h
DIMANCHE	Fermé	Fermé	DIMANCHE	Fermé	Fermé

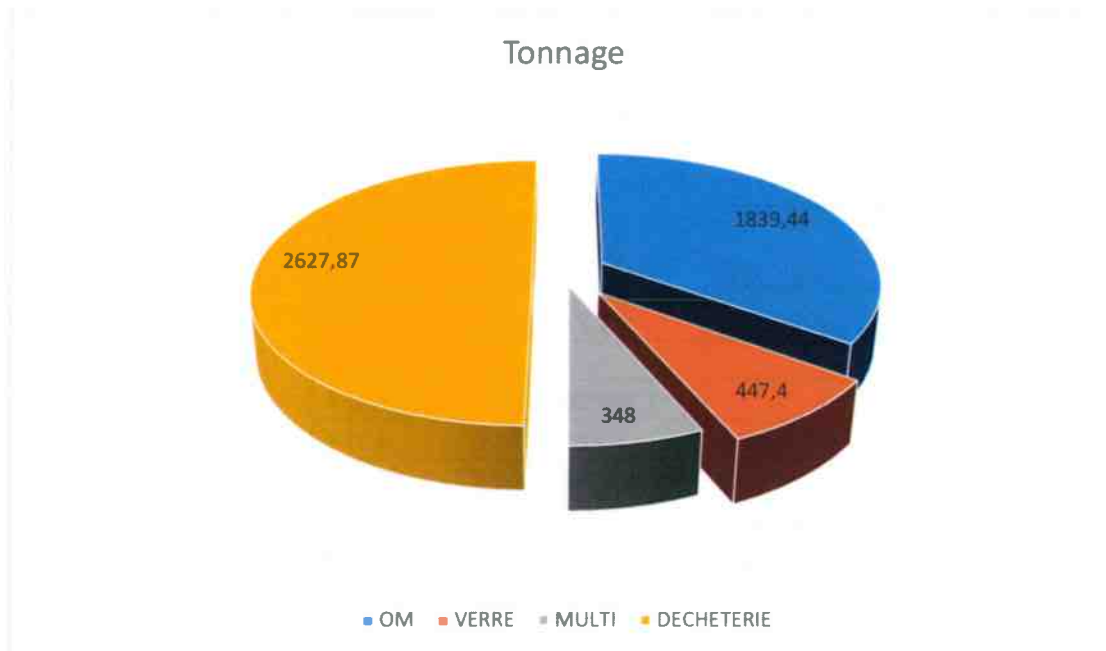
Tonnage par déchets et par déchetterie

Déchets collectés	Déchetteries		TOTAL
	LOCMARIA-BERRIEN	SCRIGNAC	
Végétaux	625,06	74,76	699,82
Gravats	435,06	102,42	537,48
Encombrants	627,84	51,64	679,48
Bois		70,24	70,24
Cartons	41,50	7,18	48,68
Incinérables	209,70	54,42	264,12
Amiante	26,50	4,02	30,52
Dastri et Dasri	0,00002	0,00504	0,00506
DDS	9,84	3,30	13,14
Eco DDS	6,209	2,386	8,595
DEEE	71,18	22,47	93,65
Ferrailles	91,82	33,50	125,32
Batteries	2,31	0	2,31
Huiles	5,85	4,23	10,08
Cartouches d'encre	0,04	0	0,04
Piles	1,38	0,12	1,5
Eco-mobilier	5,90	36,41	42,31
Néon et lampes	0,39	0,19	0,58

Tonnage pour la collectivité :

Tonnage	2 627,87
Kg/Hab	464,70

Répartition des déchets collectés (OMR, Tri sélectif, verre, déchetteries)



Tonnage déchetterie de Kozkerou

Déchets collectés	Kozkerou
Encombrants	159,24
Bois	231,48
Inerte	587,58
Cartons	39,12
Batteries	0
Ferrailles	121,08
DEEE	60,962
Mobilier	174,47

Tonnage Kozkerou pour la collectivité :

Tonnage	1 232,70
Kg/Hab	543,5

C - Volet financier**DEPENSES ET RECETTES DU SERVICE**

Charges en €HT		€/habitant
Charges fonctionnelles	60 488,30 €	7,92 €
1) Charges de structure	59 259,50 €	7,76 €
2) Communication	1 228,80 €	0,16 €
Charges techniques	1 199 582,07 €	157,01 €
3) Prévention	33 083,77 €	4,33 €
4) Collecte	326 097,19 €	42,68 €
Transport		
5) Traitement	840 401,11 €	110,00 €
Total charges matrice en €HT	1 260 070,36 €	164,93 €
TVA acquittée		
Produits en €HT		
Produits industriels (6)	34 052,87 €	4,46 €
Soutiens	111 582,03 €	14,60 €
Aides		
Total produits matrice	145 634,90 €	19,06 €
Coût du service public :	1 114 435,46 €	145,87 €

Population municipale 2022

7 640

Tarifs et nombre d'usagers facturés

Catégories	Tarifs 2021	Tarifs 01/01/2022	Tarifs 01/07/2022	Nb facturation 2022
Foyers (2 personnes et plus)	178	181,50	218	2 107
Personne seule	96,50	98,50	118	2 003
Gîtes	96	98	118	139
4 gîtes et plus	384	392	470	2
Résidences secondaires	116	120	150	1 274
Cantines Scolaires < 50 rationnaires	329	335,50	403	7
Cantines Scolaires > 50 rationnaires	546	557	668	4
Très petits producteurs : professions libérales (infirmiers, Kiné, Médecins) chambre d'hôtes, artisans	86	88	106	122
Petits producteurs : bars, petites restaurations, petits commerces alimentaires, garages, associations et autres commerces (ex : bijouterie)	111	113	136	68
Moyens commerces alimentaires et restauration	273	278,50	334	23
Gros commerces alimentaires et gros restaurants, hôtels, restaurants, restaurant avec hébergements multiples	622	634,50	761	8
Très gros producteurs de déchets (Facturation à la tonne)	260	265	318	4
Part communale par habitant	2,50	2,55	3	
Composteur 300 Litres	30	30	30	
Composteur 600 Litres	40	40	40	

